

NOTE AUX RÉDACTIONS

GRENELLE DE L'ÉDUCATION : UNE FEUILLE DE ROUTE RH POUR L'ACADÉMIE

Jeudi 27 mai 2021

Depuis 2017, le ministère a engagé un travail sur la **revalorisation des personnels de l'éducation nationale** et tout particulièrement des professeurs pour une meilleure reconnaissance de leurs métiers.

Le contexte récent a souligné encore davantage l'actualité de ce travail. La crise sanitaire est venue rappeler à tous le besoin d'École et la place centrale que celle-ci occupe dans notre société. L'année 2020, marquée par l'assassinat du professeur Samuel Paty, appelle la Nation à faire corps à nouveau avec ses professeurs, pour mieux les soutenir et les défendre.

Les premières augmentations de rémunération sont intervenues avec notamment la prime informatique versée, fin février, à tous les professeurs, ou encore la prime de 450 euros annuels pour les directeurs d'école. Les plus jeunes vont aussi percevoir, pour certains, jusqu'à 100 euros par mois supplémentaires à partir de mai. La dynamique de revalorisation se poursuivra au sein des discussions qui sont programmées avec les syndicats en 2022.

Mieux reconnaître les enseignants passe aussi par une gestion des ressources humaines plus souple et personnalisée, avec plus de travail en équipe. Cette transformation entamée depuis plusieurs années et que les propositions issues des concertations du Grenelle de l'éducation sont venues enrichir, va permettre de mieux accompagner les personnels dans l'évolution de leurs missions au XXIème siècle et d'améliorer leur bien-être dans leur travail quotidien ainsi que leur protection.

L'Éducation nationale relève ici collectivement le défi de la transformation RH d'une structure qui emploie plus d'1 million de salariés, pour être une organisation qui soit capable d'offrir des parcours personnalisés et un niveau attractif pour l'ensemble de ses métiers, pour un meilleur service public.

Reconnaissance, qualité de vie au travail et services numériques, gestion des talents et des mobilités, professionnalisation de l'accompagnement RH sont autant de moyens à déployer. C'est cette transformation que la feuille de route RH académique concrétise dans chaque territoire, en fixant un cap avec des premières mesures immédiatement opérationnelles.

L'académie de Reims s'engage donc au travers de quatre orientations et neuf ambitions associées :

- 1. Renforcer la politique d'accompagnement des personnels de l'académie
 - Personnaliser la prise de fonction pour tous
 - Accompagner le parcours professionnel et révéler de nouveaux talents
- 2. Amplifier la RH de proximité
 - Poursuivre le déploiement des conseillers de RH de proximité
 - Coordonner l'action des acteurs RH
- 3. Déployer un service de qualité de la gestion RH
 - Poursuivre l'amélioration constante de nos process
 - Optimiser la gestion du remplacement et de la suppléance
- 4. Améliorer le bien-être des personnels
 - Prévenir les risques professionnels
 - Amplifier la politique d'action sociale
 - Favoriser la communication interne auprès de tous les personnels.



Contact presse

Isabelle Quilbé Da Silva Attachée de presse du recteur

Tél: 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65 Mél: relation-presse@ac-reims.fr